

PETIT GUIDE DU PARENT

Bien vivre l'intégration

AU CPE LES PETITS MOUSSES



DERNIÈRE MISE À JOUR : FÉVRIER 2024

QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

Voici quelques informations à connaître afin de vous aider à naviguer au CPE Les Petits MousSES.

Le rôle du parent

- Votre collaboration avec le personnel éducateur est essentiel afin d'assurer la santé, sécurité et bien-être de votre enfant. Pour ce faire, vous devez prendre connaissance et respecter tous les documents reliés à votre entente de services et les outils de travail du CPE.
- Veuillez lire les documents suivants sur notre site Internet, dans la section « documents à télécharger » :
 - Régie interne
 - Plateforme pédagogique
 - Menu
 - Calendrier de nos dates d'ouverture et fermeture
 - Les procédures Dokmail, Amisgest, À Petits Pas et Tiempo
- Les fiches d'assiduité (présences de l'enfant) sont déposées chaque mois via l'application Tiempo. Il est de votre responsabilité de les signer à chaque mois.

Frais supplémentaires

Des frais supplémentaires peuvent être facturés si vous utilisez les services suivants :

- Plus de 10 heures de garde par jour = 5\$
- Déjeuner entre 7h00 et 7h30 = 2\$
- Départ après l'heure de fermeture, soit 18h00 = 20\$ par tranche de 15 minutes
- Crème solaire = montant selon l'annexe signé à l'inscription

Hygiène, santé et allergies

- En raison d'enfants présentant des allergies sévères avec Epipen, nous n'acceptons aucun aliment venant de l'extérieur. Cependant, votre enfant peut déjeuner au CPE entre 7h00 et 7h30 au coût de \$2.00/enfant (rôties et/ou céréales, lait).
- Nous préconisons de laver les mains et la bouche de votre enfant à l'arrivée au CPE pour éviter la contamination croisée de certains allergènes.
- Vous devez aviser le personnel qui accueille votre enfant lorsque vous lui administrez de l'acétaminophène ou un autre médicament à la maison.
- En cas de fièvre, nous communiquons avec vous pour vous informer de la situation et déterminer ensemble de la marche à suivre (administration d'acétaminophène selon le protocole signé, départ de l'enfant en cas de fièvre excessive ou persistante ou si l'état général de l'enfant ne lui permet pas de participer aux activités régulières).
- Tout enfant présentant des signes de gastro-entérite (2 selles liquides, de couleur et d'odeur particulières et/ou vomissements au cours des 24 dernières heures) est retourné à la maison jusqu'à la fin des symptômes afin d'éviter une contagion majeure de tout le groupe et/ou du CPE.
- Vous devez nous informer de toutes maladies contagieuses à déclaration obligatoire pour que nous avisions les parents du groupe et/ou du CPE d'un risque de contagion et ce, dans les plus brefs délais. Le CPE assure la confidentialité des informations en ne dévoilant pas le nom de votre enfant.
- Prévention et mesures de contrôle des poux : Vérifiez la tête de votre enfant si ce dernier se gratte beaucoup. Si vous découvrez des lentes vivantes ou des poux, vous devez appliquer un shampoing contre les poux à deux reprises, à 7 jours d'intervalle. L'enfant est exclu du CPE jusqu'à la première application du shampoing. Un suivi sera fait auprès des parents.

Sécurité, stationnement et circulation dans le CPE

- Tous les parents doivent faire leur code avant d'entrer. **Vous ne pouvez EN AUCUN CAS laisser entrer une autre personne ou lui donner le code, même si vous la connaissez.** Le code de la porte d'entrée est réservé exclusivement aux parents.
- Vous devez prévenir le CPE lorsque votre enfant doit quitter avec une autre personne, même si celle-ci est inscrite sur la liste des personnes autorisées. Aucun enfant ne quitte le CPE sans l'autorisation du parent. Cette personne doit avoir en sa possession une pièce d'identité et doit être âgée de 18 ans et plus. Elle doit obligatoirement sonner afin d'être identifiée par notre personnel avant d'entrer.
- Les enfants ne sont pas autorisés à toucher le clavier et la sonnette de la porte d'entrée, ni à toucher les systèmes d'alarme et d'incendie.
- Afin d'assurer la sécurité et faciliter les déplacements dans l'installation et dans le stationnement, **les enfants, ainsi que les frères et sœurs, doivent demeurer près de leurs parents en tout temps et marcher dans le CPE et dans le stationnement.**
- Nous demandons aux parents de se stationner de reculons afin d'assurer une meilleure visibilité quand vous quittez le CPE. Quand il n'y a plus de place dans le stationnement, veuillez garer votre voiture dans la rue ou attendre qu'une place se libère. Veuillez assurer la sécurité de vos enfants en tout temps lorsque vous circulez dans le stationnement.

Référence : La santé des enfants en services de garde éducatifs. Les publications du Québec.

Les infections en milieu de garde. Comité de prévention des infections en services de garde et écoles du Québec, MFA.

Relaxation et sieste

Dans son programme éducatif, le ministère de la Famille prévoit une période de relaxation. Ce temps de repos est important afin que tous puissent recharger leurs batteries. Les enfants ne dorment pas nécessairement tout ce temps. Ils s'endorment et se réveillent graduellement, selon leurs besoins ou ils relaxent pendant une période minimum de 30 minutes.

Jeux extérieurs

Les bénéfices des jeux extérieurs étant très nombreux pour le développement de l'enfant, le CPE a le mandat d'amener tous les enfants, sans exception, jouer dehors À TOUS LES JOURS pour un minimum de 60 minutes (à moins de température extrême). C'est pourquoi nous vous demandons de vous assurer que votre enfant a tous les vêtements nécessaires afin de jouer dehors confortablement, selon les saisons. Les enfants apprécient davantage la période de jeux extérieurs et le moment de l'habillage lorsqu'ils ont des vêtements confortables et faciles à enfiler. **N'oubliez pas de bien identifier chaque pièce de vêtement avec le prénom et nom de votre enfant.**

Vêtements et effets personnels de l'enfant

- **Il est très important d'identifier tous les vêtements et effets personnels avec le prénom et nom de votre enfant.**
- Par mesure de sécurité, les sandales de type flip-flop, les foulards, les bracelets, colliers et boucles d'oreilles à papillon et anneaux ne sont pas recommandés.
- Prévoyez suffisamment de vêtements de rechange pour les enfants en période d'apprentissage à la propreté et pour pallier les petits accidents des plus grands.
- Pour garder le plancher des locaux le plus propre possible, nous demandons que l'enfant ait 2 paires de chaussures : une pour les jeux extérieurs (bottes/souliers/sandales de sport) et une pour l'intérieur (souliers attachés derrière le pied). Pour encourager l'autonomie de l'enfant, nous privilégions les souliers à velcro et nous identifions la paire pour l'intérieur avec un ruban.
- Les jouets ou objets personnels sont interdits au CPE à l'exception d'activités spéciales. Le CPE n'est pas responsable des bris ou des pertes d'objets personnels.
- Lors des fêtes d'enfants ou d'événements spéciaux, **il est interdit de mettre dans les casiers des enfants des invitations de fête, des sacs à surprises, des friandises (bonbons, chocolats, gommages, barres tendres, etc) ou tout autre nourriture.** Le but est d'éviter les risques de réactions allergiques et d'étouffement, ainsi que les conflits qui pourraient survenir entre les enfants, causant du chagrin ou de la jalousie.
- Le CPE fournit la literie (couverture et drap), l'acétaminophène et la crème solaire (selon l'entente signée).

Aide-mémoire

Ce que vous devez fournir à votre enfant

POUPONNIÈRE

- Couches jetables ou lavables
- Serviettes humides
- Vêtements de rechange en quantité suffisante, selon la saison
- Vêtements pour l'extérieur adaptés à la saison
- 2 paires de souliers (intérieur - extérieur)

Si besoin :

- Sucres
- Doudou, toutou pour le réconfort
- Crème pour le siège (les crèmes contenant de la gelée de pétrole ou des huiles/beurres de noix ne sont pas autorisées)
- Solution nasale
- 2 biberons de plastique
- 1 gobelet anti-fuite
- Lait maternisé
- Crème solaire (si votre enfant utilise sa propre crème solaire)

18 MOIS ET PLUS

- 2 paires de souliers (intérieur - extérieur)
- Vêtements de rechange en quantité suffisante, selon la saison
- Vêtements pour l'extérieur adaptés à la saison

Si besoin :

- Couches ou culottes d'entraînement
- Crème pour le siège (les crèmes contenant de la gelée de pétrole ou des huiles/beurres de noix ne sont pas autorisées)
- Serviettes humides
- Insectifuge
- Crème solaire (si votre enfant utilise une crème particulière en raison d'allergie)



IDENTIFIER TOUS LES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE VOTRE ENFANT (prénom et nom)

Aide-mémoire

Déroulement de l'accueil et du départ

IMPORTANT POUR LA SÉCURITÉ :

Vos enfants doivent demeurer à vos côtés et vous devez assurer leur surveillance en tout temps.

DÉROULEMENT LORSQUE VOUS VENEZ RECONDUIRE VOTRE ENFANT

1. Faire le code à l'entrée (ou sonner pour toutes autres personnes que le parent) ;
2. Retirer vos bottes et celles de votre enfant à l'entrée durant l'hiver ;
3. Déshabiller votre enfant au vestiaire et ranger ses effets personnels. Vérifier que votre enfant a tous les vêtements nécessaires pour jouer dehors. Votre enfant doit être prêt à intégrer l'activité en cours. Ex : l'habiller pour l'extérieur et mettre de la crème solaire si le groupe est déjà dehors ;
4. Passer vous laver les mains (vous et votre enfant) ;
5. Aller au local d'accueil ;
6. Transmettre à l'éducatrice les informations sur la santé et l'état de votre enfant (médication, humeur, sommeil, appétit, changement à la maison, déroulement du matin...);
7. Petit rituel de départ : bisou, câlin et bonne journée.

DÉROULEMENT LORSQUE VOUS VENEZ CHERCHER VOTRE ENFANT

1. Faire le code à l'entrée (ou sonner pour toutes autres personnes que le parent) ;
2. Retirer vos bottes à l'entrée durant l'hiver et vous laver les mains ;
3. Aller chercher votre enfant au local ;
4. Aller au vestiaire pour habiller votre enfant.



Communication

- **Arrivée et départ :**
 - Si votre enfant doit arriver après son heure habituelle, vous devez nous aviser par téléphone avant 9h30 ou via Amisgest.
 - Si votre enfant est absent, vous devez nous aviser par téléphone ou en répondant au SMS envoyé via Amisgest.
 - Si votre enfant quitte avec une autre personne, vous devez aviser son éducatrice ou nous en aviser par téléphone.
- **Journal de bord :** Vous allez recevoir quotidiennement le journal de bord de votre enfant via l'application À PETITS PAS. Cette application permet au personnel éducateur de partager avec vous ses observations concernant la journée de votre enfant et son développement global. Vous avez la possibilité d'envoyer des messages ou de répondre aux messages envoyés. L'éducatrice doit assurer la santé et sécurité des enfants et ne peut pas vous répondre en tout temps. Elle vous répondra lors de la période où elle remplit le journal de bord de chaque enfant.
- **Facturation :** Pour les problèmes de facturation, veuillez en informer les services administratifs en envoyant un courriel à Mme D'Amour au fdamour@cpelespetitsmousses.com

Nos coordonnées

Installation 1

270 boul. de l'île
Pincourt
514-453-6687 #100
Directrice adjointe : France D'Amour
fdamour@cpelespetitsmousses.com

Installation 2

2 rue Hubert-Leduc
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
514-453-6687 #200
Directrice adjointe : Josianne Beaupré
jbeaupre@cpelespetitsmousses.com

Installation 3

2520 rue des Muguets
Vaudreuil-Dorion
514-453-6687 #300
Directrice adjointe : Joannie Langlois
jianglois@cpelespetitsmousses.com

FACILITER L'ADAPTATION

Les étapes de l'adaptation

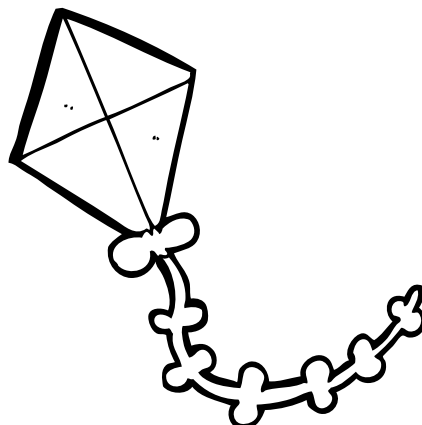
Source : Naître et Grandir

Votre enfant commence bientôt la garderie ? Ce sera pour lui une nouvelle expérience qui apportera bien des changements dans son quotidien. Il passera d'un endroit sécurisant, sa maison, à un milieu inconnu. Il devra aussi s'habituer à ce que d'autres personnes que vous prennent soin de lui en plus d'apprendre à vivre avec d'autres enfants. Il est donc normal que votre tout-petit vive une période d'adaptation au début. Celle-ci dure généralement de deux à quatre semaines, selon son âge et son tempérament. La transition se passera généralement bien si votre enfant a un lien d'attachement solide avec vous. Voici quelques stratégies qui aideront votre tout-petit à bien vivre cette intégration. Chaque enfant étant unique, les manières de réagir pendant la période d'adaptation au CPE peuvent être différentes.

On peut néanmoins observer quatre étapes dans les réactions des jeunes enfants :

- 1 La découverte de la nouveauté :** Au début, ils sont fascinés par ce nouvel environnement stimulant, plein de jouets et d'autres enfants. Ils peuvent même être excités à leur arrivée le matin et ne pas trop réagir lorsque leurs parents partent.
- 2 Le choc de la réalité :** Après environ une semaine, l'attrait de la nouveauté disparaît. Les enfants constatent qu'ils vont revenir tous les jours. Ils réagissent parfois fortement : ils pleurent ou s'opposent. Durant la journée, ils jouent peu avec les autres et s'intéressent moins aux jeux et aux activités. Le choc de la réalité dure d'une à deux semaines.
- 3 La peur de l'abandon :** Après le choc de la réalité, les enfants se demandent si leurs parents vont revenir. Certains peuvent pleurer lorsqu'ils voient leurs parents partir. Ils peuvent ressentir de l'insécurité et sembler tristes. D'autres refusent de dormir ou de manger et peuvent même régresser (ex. : ils redemandent la suce). Cette étape peut durer d'une à trois semaines.
- 4 L'acceptation :** Les tout-petits développent un lien d'attachement avec l'éducatrice. Ils sont enfin en confiance avec elle. Ils peuvent maintenant participer avec entrain aux jeux et interagir avec les autres enfants. L'adaptation est terminée.

Les réactions d'un enfant peuvent aussi varier selon son âge. Pendant certains stades de son développement, de 8 à 12 mois entre autres, le bébé peut réagir plus intensément lorsqu'il est séparé de ses parents. À cet âge, il croit que son parent a disparu pour toujours lorsqu'il est hors de son champ de vision. On comprend donc facilement à quel point cela peut être angoissant pour lui. Si votre enfant commence la garderie durant cette période, vous aurez probablement besoin de le rassurer davantage. Le jeu du coucou peut aussi être très utile pour aider votre enfant à réaliser que même s'il ne vous voit plus, vous êtes toujours là.



Stratégies pour faciliter l'adaptation

Apprivoiser un nouvel environnement, créer un lien avec un autre adulte que ses parents, avec d'autres enfants est une grande étape dans la vie de votre enfant (et pour les parents). Les premiers jours au CPE exigent donc un effort d'adaptation de la part de tous, même si certains s'y adaptent plus facilement que d'autres. L'important, ces premières semaines, c'est de faire en sorte que cette transition se passe en douceur pour votre enfant et pour vous.

Faire une intégration progressive : Commencez, si possible, par laisser votre enfant pendant de courtes périodes que vous pouvez allonger au fur et à mesure (voir l'intégration progressive à la page suivante).

Une chose à la fois : Durant la période d'adaptation de votre enfant, sa routine est importante. Évitez de le sevrer du biberon, de la suce ou de l'allaitement à ce moment. L'allaitement pourrait se poursuivre soir et matin, par exemple. Ce n'est pas non plus le bon moment de commencer l'apprentissage à la propreté ou de le faire passer du lit de bébé au lit d'enfant.

Informez votre enfant : Visitez la garderie avec votre tout-petit, il pourra ainsi apprivoiser l'endroit avec vous. De retour à la maison, expliquez-lui comment se passeront ses journées là-bas.

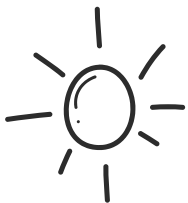
Informez l'éducatrice : Parlez avec l'éducatrice des habitudes de votre enfant : les jeux qui l'intéressent, ce qu'il aime manger, ses habitudes de sommeil, etc. Elle pourra ainsi mieux répondre à ses besoins.

Objets de transition : Vous pouvez apporter un objet réconfortant pour votre enfant (un toutou, une doudou, un objet qui a votre odeur (votre odeur est familière et rassurante pour votre enfant)). L'éducatrice peut mettre à la disposition de votre enfant un petit album contenant des photos de votre famille qu'il peut feuilleter quand il s'ennuie.

Parler de la garderie : Parlez de la garderie lorsque vous êtes à la maison. Affichez les réalisations ou des photos de votre enfant avec son éducatrice. Cela l'aidera à apprivoiser peu à peu ce nouveau milieu de vie.

Passer du temps de qualité : Prenez du temps avec votre enfant au retour à la maison en jouant avec votre enfant un court moment avant de préparer le souper. Quand vous lui donnez de l'attention, votre enfant se sent aimé et rassuré.

Être indulgent envers vous-même : Si tout ne se passe pas exactement comme vous l'auriez souhaité, soyez indulgent envers vous-même. En situation de stress, nos habitudes et nos repères ne sont plus les mêmes. Après quelques semaines, cette nouvelle aventure sera assurément positive autant pour vous que votre enfant.



Petits trucs pour aider à la séparation du matin

Les premières séparations peuvent être difficiles, autant pour votre tout-petit que pour vous. Voici quelques petits trucs pour vous aider à mieux vivre la séparation du matin.

Réconforter et rassurer : Même s'il est tout petit, mettez des mots sur la situation et les émotions vécus par votre enfant : « Tu as de la peine. Tu as hâte que je revienne. »

Prévenir à l'avance : Votre enfant se sentira plus en sécurité si vous l'aidez à prévoir ce qui va se passer : « Virginie sera là ce matin, vous pourrez jouer au coin magasin, comme hier. »

Instaurer un petit rituel du départ : Les enfants aiment les rituels car ils sont prévisibles et rassurants. Vous pouvez donc répéter tous les matins les mêmes gestes pour dire au revoir à votre enfant. Par exemple, après l'avoir déshabillé, vous pouvez l'inviter à jouer à un jeu dans le local. Même s'il peut être tentant de partir en cachette pendant que votre enfant s'amuse, il est préférable de prendre le temps de dire au revoir afin d'éviter de le rendre insécurité et que ses réactions s'amplifient les matins suivants. Précisez à votre enfant à quel moment vous viendrez le chercher avec des mots qu'il comprend. Ex: « Je reviens te chercher après la collation de l'après-midi, je t'aime (bisou et câlin) et passe une belle journée ». L'éducatrice peut également offrir à votre enfant de vous regarder partir depuis l'une des fenêtres de la garderie afin de vous saluer.

Éviter de prolonger le départ : Nous savons qu'il peut être difficile de quitter pour le travail en entendant votre enfant pleurer. Si vous êtes angoissé, votre enfant le ressentira et le sera à son tour. Si votre enfant voit que vous avez confiance en son éducatrice et que vous n'êtes pas inquiet de le laisser au CPE, il s'adaptera plus facilement. Partagez-lui un sentiment de joie et de confiance ! Rassurez-vous, lorsque vous quitterez, l'éducatrice aidera votre enfant à bien vivre cette transition et l'accompagnera dans la gestion de ses émotions.

L'intégration progressive

La méthode d'intégration progressive est reconnue pour ses bienfaits sur l'adaptation des enfants en service de garde éducatif. Cette façon de faire permet au petit de prendre peu à peu contact avec son éducatrice et son nouvel environnement, mais permet aussi aux parents d'accepter plus facilement et en douceur la transition vers leur nouvelle routine de parents-travailleurs.

Chaque enfant étant unique, notez que le nombre de jours nécessaires à chaque étape peut varier d'un enfant à l'autre. La même étape peut être répétée plusieurs fois jusqu'à ce que l'enfant se sente à l'aise de passer à l'étape suivante. Nous sommes conscients que la conciliation travail/famille est un défi. C'est pourquoi un échange quotidien entre le personnel éducatif et les parents permet de déterminer le meilleur rythme pour chaque enfant.

Étape 1 Les parents restent 30 minutes avec l'enfant dans le local.

Étape 2 Les parents restent 30 minutes avec l'enfant dans le local puis laissent l'enfant dans le local et se retirent pour 30 minutes.

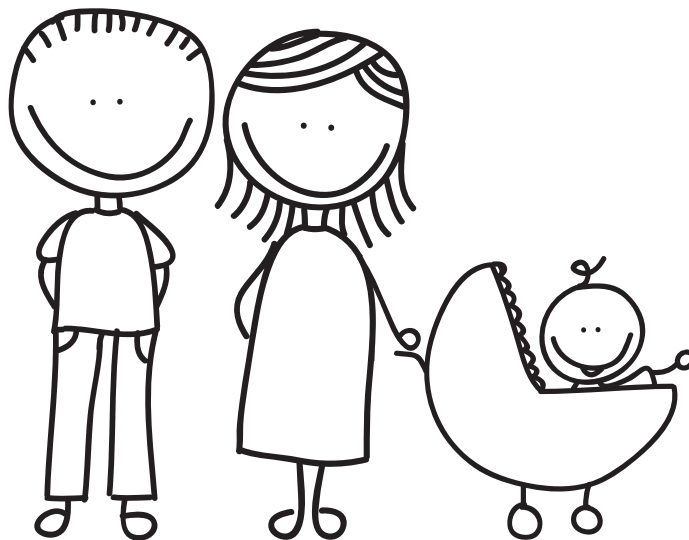
Étape 3 Les parents laissent l'enfant pour la collation du matin (environ 8h45 à 9h45).

Étape 4 Les parents laissent l'enfant jusqu'au jeux extérieurs (environ 8h45 à 10h45).

Étape 5 Les parents laissent l'enfant jusqu'au dîner (environ 8h45 à 12h00).

Étape 6 Les parents laissent l'enfant jusqu'à la sieste pm (environ 8h45 à 15h00).

Étape 7 Journée complète.



Nous vous souhaitons un bon voyage parmi nous !

L'équipe du CPE Les Petits Mousses